



# FICHE PERISCOLAIRE 2023 - 2024

(Remplir une fiche par enfant)

Les parents s'engagent à signaler tout changement en cours de période

Nom et Prénom	Sexe	Date de naissance	Classe (2023/2024)

Si garde alternée (un dossier par parent) : Semaine paire  Semaine impaire

## 1 - Accueil périscolaire du matin et du soir

(9h00 maximum de présence journalière pour les enfants de moins de 6 ans, sauf dérogation PMI)

### Lieu d'accueil :

Auderville

Jobourg

Omonville la Rogue

### Régulièrement :

Lundi matin

Mardi matin

Jeudi matin

Vendredi matin

Lundi soir

Mardi soir

Jeudi soir

Vendredi soir

### Occasionnellement :

Lundi matin

Mardi matin

Jeudi matin

Vendredi matin

Lundi soir

Mardi soir

Jeudi soir

Vendredi soir

suivant un planning : **(à fournir à l'équipe d'animation 1 mois à l'avance)**

## 2 - Restaurant scolaire

Vous devez inscrire votre enfant à la mairie de la Hague pour la restauration, mais les temps d'activités avant et après le repas étant gérés par l'association PHARE vous devez remplir un dossier complet.

### Fréquentation du restaurant scolaire :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

### De manière :

Régulière

Occasionnelle

### 3 - Ramassage Scolaire

Inscription obligatoire auprès du Conseil Départemental de la Manche

Mon enfant prendra le bus

Mon enfant ne prendra pas le bus

**Régulièrement :**

Lundi soir

Mardi soir

Jeudi soir

Vendredi soir

**Occasionnellement :**

Lundi soir

Mardi soir

Jeudi soir

Vendredi soir

suivant un planning : (à fournir à l'équipe d'animation)

**A partir du CP, j'autorise l'équipe d'animation à laisser partir seul mon enfant :**

De l'accueil périscolaire

Oui, à ... h ...

Non

Dès la descente du car

Oui

Non

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé » : ..... / ..... / .....